

BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTÈME

LE GOUVERNEUR

Paris, le 3 avril 2020

Chère

Madame la Présidente,

Je vous remercie de votre courrier, qui a retenu immédiatement mon attention. Vous connaissez l'engagement de longue date de la Banque de France en faveur des personnes financièrement fragiles, notamment au travers du surendettement des ménages, du droit au compte, de l'inclusion bancaire, de l'accès au micro-crédit, et de la limitation des frais bancaires.

Sur le front du fiduciaire, compte tenu de la crise inédite que traverse notre pays, mes équipes se sont immédiatement mobilisées, en dépit de la pandémie qui nous frappe tous et de son impact sur la disponibilité des personnels de la filière fiduciaire, afin que nos concitoyens bénéficiaires de prestations sociales puissent les recevoir en numéraire en ce début du mois d'avril.

En ce qui concerne notre rôle direct d'alimentation du territoire en espèces, tout a été mis en place dans le réseau de la Banque de France pour assurer la continuité du service : toutes nos caisses sont opérationnelles sur l'ensemble du territoire, et ont pu délivrer dans les dernières semaines les billets et pièces commandés par tous les réseaux bancaires.

En tant que garant de la filière fiduciaire, mes équipes ont aussi coordonné l'action de toute la filière (transporteurs de fonds, établissements de crédits, Direction Générale du Trésor, fédérations de commerce) pour, chaque jour, faire le point sur le bon acheminement des espèces jusqu'aux lieux de distribution, recenser les difficultés et trouver des solutions concrètes pour les surmonter.

Alors que le Gouvernement a décidé d'avancer les versements des prestations sociales, je peux donc vous assurer qu'à ce jour :

- toutes les caisses de la Banque de France ont fourni les billets nécessaires ;
- les transporteurs de fonds en ont pris possession et les ont positionnés dans les 53 000 DAB que compte notre pays ainsi que dans les agences bancaires ;
- dans le contexte qui est le leur et où nombre de leurs collaborateurs sont malheureusement touchés par le COVID-19, l'implication des réseaux bancaires a été très forte pour qu'ils ouvrent une grande majorité de leurs agences pour cette échéance des minimas sociaux, et la totalité de leurs DAB ;

Véronique FAYET

Présidente

Secours Catholique

106 Rue du Bac

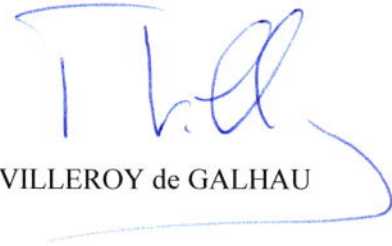
75007 Paris

- la Banque Postale, très impactée par la distribution des minimas sociaux, a elle aussi fait en sorte d'ouvrir davantage d'agences pour faciliter l'accès de leurs clients : 70% des DAB de la Poste sont disponibles pour le retrait des minimas sociaux à partir du 4 avril et 1850 guichets seront ouverts lundi ;
- nous avons aussi sensibilisé les forces de l'ordre (Police Nationale et Gendarmerie Nationale) pour qu'elles soient particulièrement vigilantes et s'assurent que ces opérations de retraits se passent dans les meilleures conditions possibles.

Si vous constatiez une quelconque difficulté, n'hésitez pas à saisir notre Direction des Activités Fiduciaires, soit directement par mail 1284-UT@banque-france.fr (réponse dans la journée), ou, de façon plus personnalisée, en contactant M. Pascal Courcelaud (06.11.63.37.81 / Pascal.COURCELAUD-RAZAFINDRAKOTO@banque-france.fr).

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de ma considération distinguée,

et de ma meilleure foi.



François VILLEROY de GALHAU